

CRISE URBAINE, CRISE SOCIALE, CRISE DES POLICES? (EUROPE, VERS 1650-VERS 1914)

Keywords:

Author: Vincent Denis (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)- videnis2@yahoo.fr

Co-authors: Chiara LUCREZIO MONTICELLI (Università di Roma "Tor Vergata")
Vincent MILLIOT (Université de Caen Basse-Normandie)

Section: Main session

Period: Early modern/Modern

Cette session fait retour sur un thème classique de l'étude des sociétés urbaines, celui de « crise urbaine », tout en le soumettant à un nouveau questionnaire, fondé sur les développements récents de l'historiographie des forces de l'ordre et de la police. Il s'agit de s'interroger sur les relations qui peuvent exister entre les transformations urbaines et l'histoire des forces de police, chargées à divers titres du bon ordre dans la cité, de la seconde moitié du XVIIe siècle aux bouleversements de l'âge industriel, marqués par les transformations accélérées et parallèles des formes de police et du cadre urbain. Le thème de la « crise » de la ville renvoie bien sûr au discours et aux perceptions des contemporains sur la ville, et souvent à une crise symétrique de leurs propres catégories d'analyse. Mais les villes peuvent aussi connaître des mutations accélérées génératrices de tensions et de désordre, nourrissant le constat d'un dysfonctionnement, de pathologie ou d'anomie, qui peuvent être de plusieurs ordres : tout ce qui touche à la circulation des hommes et des biens, qui peut être trop intense – dans le cas de l'immigration ou de l'épidémie – ou insuffisamment fluide – avec l'approvisionnement et les subsistances. S'y ajoutent les dynamiques à travers lesquelles se recomposent les rapports entre les groupes sociaux, défaisant les solidarités traditionnelles ou nourrissant les antagonismes entre eux. Le cadre matériel urbain peut lui-même subir des phénomènes d'extension, de densification, de prolifération de nuisances – sonores, olfactives, sanitaires – qui le rendent inhospitalier, insalubre ou insupportable à ses habitants ou aux observateurs. On voudrait ici articuler l'étude de ces questions à celle de l'histoire de la police. D'un côté, il s'agit de relier plus étroitement l'histoire des organismes policiers à celle du cadre social et matériel de la ville dans lequel elle s'inscrit. D'un autre côté, la littérature historique sur la « crise » des villes a rarement pris en compte le rôle des agents de la police dans ces situations paroxystiques, portant l'analyse sur l'assistance, les infrastructures, les autorités politiques locales, les conditions socio-économiques. Or les institutions policières demeurent des acteurs majeurs du bon gouvernement des cités, dans le maintien quotidien et routinier de la tranquillité publique, le règlement des litiges, la coexistence entre les groupes sociaux, dont il convient d'évaluer la juste place et la contribution à ces phénomènes. En outre, on peut s'interroger sur les implications du passage d'une conception englobante de la police, chargée d'assurer le « bonheur des hommes en société », appliquée au contexte des gouvernements citadins, à une conception progressivement plus centrée au cours du XIXe siècle sur des considérations de maintien de l'ordre, déclinées en tâches de plus en plus spécialisées qui font le lit de la professionnalisation des acteurs de la police. A partir de ce double questionnement, trois grandes séries de thèmes peuvent être envisagées, de la seconde moitié du XVIIe siècle jusqu'à la Première Guerre Mondiale.

- Le discours de la « crise urbaine » viennent justifier les transformations des institutions policières. La dénonciation de l'insécurité, des périls imminents, de l'inadéquation ou des insuffisances des structures policières existantes, est le préalable à des réformes des dispositifs policiers locaux, parfois radicales, parfois inabouties, dont les exemples fameux sont les mutations policières de Paris (1667) et de Londres (1829). Il apparaît ici pertinent de faire retour sur ces épisodes « réformateurs » que d'autres villes ont pu connaître en Europe, confronter discours et pratiques, analyser le rôle que peut jouer le diagnostic de la crise dans la réforme policière et révéler les enjeux politiques et sociaux des mutations policières.

- Les multiples transformations, brutales ou exacerbées, de la ville suscitent des réponses de la part des autorités urbaines. Quelles mutations de l'administration policière induisent-elles ? De quelles manières la

police et ses agents évoluent-ils face aux transformations brutales du cadre matériel de la ville, son expansion spatiale, la rupture et la recomposition des solidarités, l'accroissement des inégalités, des compétitions ou des tensions entre les groupes sociaux qui la composent, la paralysie de ses organes de gouvernement ? Il s'agit ici de sortir de la chronologie brève des épisodes réformateurs pour interroger des processus, des dynamiques de recomposition au long cours qui peuvent s'inscrire en aval ou en amont, en appréciant aussi l'impact que peuvent avoir certains événements traumatiques localisés dans l'évolution des dispositifs policiers. La typologie des villes, la nature et le rythme des transformations qui les affectent, la variété des dispositifs destinés à assurer le bon ordre en leur sein méritent d'être pris en compte en distinguant la situation des villes capitales ou de vastes métropoles, des villes portuaires ou en situation frontalière, des villes à l'essor manufacturier notable et accéléré.

- La ville en crise est aussi le miroir de polices en crise. Dans quelle mesure la crise des polices peut-elle nourrir à son tour la crise urbaine ? Loin d'être les ensembles harmonieux et disciplinés à la croissance régulière que leurs responsables aiment à présenter aux observateurs extérieurs, les polices urbaines sont des organismes divisés, dont les acteurs et les groupes qui les composent sont en lutte et tentent de faire prévaloir leurs intérêts, tout en devant répondre à leurs autorités de tutelle et à une demande sociale. Les polices ont elles-mêmes pu être confrontées à des conflits internes ou à des mutations accélérées, à l'introduction de nouvelles pratiques ou normes, à des demandes pressantes qu'elles ne peuvent satisfaire.